

## MARINE.

L'administration de la Marine canadienne est maintenant partagée entre le ministère de la Marine et celui du Service Naval.<sup>1</sup> Le Ministère de la Marine a le contrôle, la réglementation, l'administration et l'inspection des divers services jusqu'ici dirigés par le Ministère de la Marine et des Pêcheries, et parmi lesquels se trouvent notamment: 1°, l'application de la Loi de la marine marchande du Canada ("Canada Shipping Act"), et les autres Lois du gouvernement fédéral relatives aux transports maritimes; 2°, le pilotage; 3°, la construction et l'entretien des phares, bateaux-phares, signaux de brouillard, bouées et balises; 4°, les ports, havres, jetées, quais et brise-lames; 5°, le Service Météorologique du Canada; 6°, les secours aux marins malades ou indigents, et l'établissement, la réglementation et l'administration des hôpitaux de la marine ou destinés aux hommes de mer; 7°, la police des ports et des rivières; 8°, les enquêtes sur les causes des naufrages et des sinistres, et la compilation des statistiques relatives aux naufrages; 9°, l'inspection des bateaux à vapeur; 10°, le creusement et l'entretien du chenal du fleuve Saint-Laurent; et 11°, l'entretien, pendant l'hiver, des voies maritimes de communication entre l'Île du Prince-Edouard et le continent. Le revenu net du Ministère, en ce qui regarde la Division de la Marine, pendant l'année fiscale terminée le 31 mars 1915, et provenant surtout des droits perçus, a été de \$795,550, tandis que ses dépenses, pendant la même période, ont été de \$6,202,908. Le revenu comprend la somme de \$493,000 pour le vapeur "Earl Grey" vendu au gouvernement russe.

Les tableaux de 42 à 49 des relevés suivants ont été compilés d'après les rapports du Ministère des Douanes, et les tableaux de 50 à 57, d'après les rapports du Ministère de la Marine.

<sup>1</sup>Pour renseignements concernant le service naval, voir p. 655.

42.—Vaisseaux océaniques, à l'exclusion des navires caboteurs, entrés dans les ports canadiens et qui en sont sortis durant l'année 1915.

Nationalités.	Nombre de vaisseaux.	Tonneaux enregistrés.	FRET.		Nombre d'hommes.
			Tonnage.	Tonnage mesuré.	
<b>ENTRÉS.</b>					
Britanniques.....	3,526	7,464,766	1,302,322	940,980	230,432
Canadiens.....	5,892	1,934,724	274,259	6,527	100,564
Etrangers.....	7,764	3,733,454	1,250,105	666,390	157,955
<b>Total.....</b>	<b>17,182</b>	<b>13,132,944</b>	<b>2,826,686</b>	<b>1,613,897</b>	<b>488,951</b>
<b>SORTIS.</b>					
Britanniques.....	3,423	6,466,325	3,809,352	1,092,976	208,065
Canadiens.....	6,011	2,070,287	583,548	161,333	100,167
Etrangers.....	7,296	3,733,030	1,421,579	573,097	154,442
<b>Total.....</b>	<b>16,730</b>	<b>12,269,642</b>	<b>5,814,479</b>	<b>1,827,406</b>	<b>462,674</b>